

Arrêté fixant la composition du jury du concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur par voie externe

ACADÉMIE DE LILLE - SESSION 2023

**LA RECTRICE DE RÉGION ACADÉMIQUE DES HAUTS-DE-FRANCE
LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE LILLE
CHANCELIÈRE DES UNIVERSITÉS**

- Vu La loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu Le décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B ;
- Vu Le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;
- Vu Le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;
- Vu Le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues ;
- Vu Le décret n° 2020-121 du 13 février 2020 relatif à l'organisation de concours nationaux à affectation locale pour le recrutement de fonctionnaires de l'État ;
- Vu L'arrêté du 5 octobre 2005, modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'Éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'Éducation nationale ;
- Vu L'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'État et de certains corps analogues ;
- Vu L'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté n° 2017-004 du 20 juillet 2017 portant création du service inter académique des concours administratifs, techniques, sociaux et de santé ;
- Vu L'arrêté du 6 février 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture et l'organisation de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu Les propositions de la présidente de jury ;

ARRÊTE

Article 1 : Le jury du concours de secrétaire administratif de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur par voie externe est constitué comme suit :

Présidente

Madame Catherine CHENU
Adjointe au directeur des ressources humaines

Rectorat de Lille (59)

Vice-président

Monsieur Damien BESEGHER Université de Lille (59)
Ingénieur d'études

Membres du jury

Madame Sandrine AUTHOUART Collège Jules Verne de Rivery (80)
Personnel de direction

Monsieur Thomas BERTIN DSDEN du Nord (59)
Attaché principal d'administration de l'État

Madame Anne-Sophie BRIENNE Rectorat de Lille (59)
Attachée principale d'administration de l'État

Madame Sylvaine BRIOIS Rectorat de Lille (59)
Attachée principale d'administration de l'État

Monsieur Georges-Eric COISNE Collège Emile Zola de Marles-Les-Mines (62)
Personnel de direction hors classe

Monsieur Christophe COUTOULY Collège Jean Monnet d'Aubigny-en-Artois (62)
Personnel de direction hors classe

Monsieur Christophe DAUBELCOUR Université du Littoral Côte d'Opale de Dunkerque (59)
Attaché Principal d'Administration de l'État

Madame Peggy DE FRU Lycée Alexandre Ribot de Saint-Omer (62)
Attachée d'administration de l'État

Monsieur Julien DOCHEZ CANOPE de Lille (59)
Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique régional

Madame Mylène DUVAUCHEL Lycée Diderot de Carvin (59)
Attachée principale d'administration de l'État

Monsieur Olivier GIRARDIN Université de Lille (59)
Attaché principal d'administration de l'État

Madame Valérie GODIOT Collège Carlin Legrand de Bapaume (62)
Attachée d'administration de l'État

Madame Peggy HOUILLIEZ Collège Louis Bleriot de Sangatte (62)
Attachée d'administration de l'État

Madame Julie HUGUEUX Collège Dolet de Provin (59)
Personnel de direction

Monsieur Jean-Pierre LAMART Collège Dolto de Pont-à-Marcq (59)
Personnel de direction

Monsieur Sébastien LESOT Collège Jean Marc Laurent d'Amiens (80)
Personnel de direction

Madame Sylvie LHERBIER Lycée Gaston Berger de Lille (59)
Personnel de direction

Madame Brittia LOXQ Collège Josquin des Prés de Beaurevoir (02)
Personnel de direction

Madame Léonie MONSTERLEET Lycée Professionnel Bernard Chochoy de Lumbres (62)
Attachée d'administration de l'État

Madame Éloïse MUSCAT DSDEN du Nord (59)
Attachée d'administration de l'État

Madame Caroline NUTTE Collège Alphonse Daudet de Leers (59)
Attachée d'administration de l'État

Monsieur Stéphane OWCZARCZAK Lycée Jacques Le Caron d'Arras (62)
Attaché principal d'administration de l'État

Madame Madeleine POINSO CROUS de Lille (59)
Attachée principale d'administration de l'État

Madame Lucie PRETAT Rectorat de Lille (59)
Attachée d'administration de l'État

Madame Déborah ROOSE
Attachée principale d'administration de l'État

Rectorat de Lille (59)

Monsieur Sébastien VANDEWALLE
Attaché d'administration de l'État

Collège Boris Vian de Marck (62)

Article 2 : Madame la responsable du service interacadémique des concours administratifs, techniques, sociaux et de santé est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 13 février 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Académie


Paul-Eric PIERRE

Valérie CABUIL